

**CHAMPIONNAT DU MONDE**  
**YANKTON (USA), 19-26 SEPTEMBRE 2021**  
***ARC A POULIES TAE***

**MODE DE SELECTION**

Le nombre de places pour le Championnat du Monde est de 6 tireurs maximum (3 femmes et 3 hommes).

Chaque archer se présentant à l'épreuve de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin de la compétition considérée. Pour être sélectionnable, chaque archer devra :

- Etre licencié à la FFTA en 2021 et être de nationalité française,
- Faire acte de candidature par mail ([a.reculet@ffta.fr](mailto:a.reculet@ffta.fr)) avant le 9 juillet 2021,
- Faire parvenir par mail ([a.reculet@ffta.fr](mailto:a.reculet@ffta.fr)) avant le 9 juillet 2021, une copie numérisée de son passeport dont la date de validité devra être supérieure au 30 septembre 2021,
- Pour les mineurs, être en possession d'une autorisation annuelle de sortie du territoire (en faire parvenir une copie à [a.reculet@ffta.fr](mailto:a.reculet@ffta.fr) avant le 9 juillet 2021),
- S'il est inscrit sur liste ministérielle, être à jour de sa surveillance médicale réglementaire 2021.

*Processus de sélection*

Une épreuve de sélection, ouverte aux archers de la vie sportive, sera organisée le 28-29 aout à Saint Avertin sous la forme suivante :

J1 : double 2x36 flèches, à l'issue duquel seuls les 8 premiers archers pourront prendre part à la suite de l'épreuve.

J2 : matchs de poule et tournoi à élimination directe.

Le règlement de cette épreuve et les modalités de classement sont détaillés en annexe.

**CHAMPIONNAT DU MONDE**  
**YANKTON (USA) 19-26/09/2021**

L'équipe de France qui participera au championnat du Monde se déroulant à Yankton du 19 au 26 septembre 2021 :

- Sera composée du premier archer du classement final de l'épreuve de sélection à condition d'être classé dans les 3 premiers du tournoi de cette épreuve de sélection et
- Pourra être complétée, dans l'intérêt de l'équipe de France par le comité de sélection, d'un ou de plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection en équipe de France senior.

La sélection définitive pour le championnat du Monde sera effective le 31/08/2021.

*Généralités communes à l'ensemble des modalités de sélection*

La DTN et le comité de sélection composeront les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ainsi que ses résultats antérieurs.

En outre, la DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international ou en cas de contraintes sévères liées au contexte sanitaire et empêchant le déroulement normal du mode de sélection, celui-ci deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Chaque archer se présentant à une épreuve de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin de la compétition considérée.

---

#### *ANNEXE*

### **REGLEMENT DE L'EPREUVE DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT**

Le coût de l'inscription à l'épreuve de sélection s'élève à 30 euros.

#### Double 2x36 flèches

A l'issue de double 2x36 flèches, un classement est établi à partir de la somme de scores. En cas d'égalité, la règle internationale de départage est appliquée (nombre de 10, nombre de X). Si l'égalité persiste, le meilleur score sera pris en compte puis le nombre de 10 et de X. Enfin, si une égalité demeure, un tir de barrage pourra être organisé. Seuls les 8 premiers archers peuvent prendre part à la suite de l'épreuve.

#### Matchs de poule

Les archers se rencontrent tous une fois.

Le score de chaque match est pris en compte ; leur somme est ajoutée au cumul des scores du double 2x36 flèches. Des points seront attribués en fonction du nombre de victoires selon le barème suivant et ajoutés au cumul des scores.

| Nombre de victoires | Points |
|---------------------|--------|
| 5                   | 15     |
| 4                   | 10     |
| 3                   | 5      |

#### Tournoi

Le tableau du tournoi de matchs à élimination directe est établi en fonction du classement provisoire de l'épreuve de sélection. Ce classement provisoire est établi à partir de la somme de l'ensemble des scores réalisés et des points obtenus. En cas d'égalité, le nombre de 10, puis de X sera pris en compte (hors situation de matchs). Si l'égalité persiste, le score du meilleur 2x36 flèches, le nombre de 10 puis de X correspondant sera pris en compte. Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera organisé pour établir le tableau de match à partir d'un classement sans égalité. Le tournoi débute en 1/4 de finale et s'achève en finale.

A l'issue du tournoi, un classement final est établi à partir de la somme des scores réalisés (hors scores réalisés lors des tournois) et des points obtenus. En cas d'égalité, le nombre de 10, puis de X (hors situations de matchs) sera pris en compte. Si l'égalité persiste, les archers seront départagés au nombre de victoires.